



Direction Générale
DRH

APPEL A CANDIDATURES diffusé le : 05/10/22

Nous recrutons pour la **Direction Générale**

1 TECHNICIEN INFORMATIQUE (H/F)

Contrat à Durée Indéterminée
Poste à temps plein

Prise de fonction souhaitée : dès que possible

L'ARI, association médico-sociale implantée en Provence, favorise le soutien à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou en difficulté. Nos 1500 salariés accompagnent plus de 5000 personnes dans plus de 50 établissements et services répartis sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

La Direction Générale de l'association, située à Marseille, est composée d'une quarantaine de collaborateurs qui travaillent en mode projet avec et pour les établissements et services de l'association.

Au sein de la direction des systèmes d'information (DSI), vous intégrerez une équipe de 4 personnes. En qualité de responsable d'exploitation, vos missions seront notamment les suivantes :

- Participer à la gestion de l'environnement Office 365 ;
- Assister et conseiller les utilisateurs ;
- Assurer le support niveau 1 aux utilisateurs (téléphonique et gestion des tickets dans GLPI) ;
- Participer au déploiement et à la gestion des équipements informatiques (pc, serveur, équipement réseau, etc.) ;
- Participer au déploiement et à la gestion du réseau (MPLS SFR et routeur Stormshield) ;
- Participer à la migration de la solution wifi Extreme Networks vers Meraki ;
- Rédiger/mettre à jour les procédures et documents de spécifications techniques ;
- Maintenir et administrer les équipements réseau (Switches, firewalls Stormshield) ;
- Se déplacer pour intervenir dans les divers établissements de l'association.

- BTS informatique ou jeune ingénieur diplômé en informatique ;
- Expérience dans l'administration de systèmes et réseaux ;
- Capacité de travail, goût du travail en équipe et en réseau, sens de la discrétion ;
- Capacité d'organisation, d'animation et de communication ;
- Maîtrise des outils informatiques et capacité à rédiger ;
- Permis de conduire obligatoire.

Classification du poste établie en référence à la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.

Les candidatures doivent parvenir au plus tôt à :

ARI - Direction des Ressources Humaines
Mme Nathalie MARTY, Chargée de recrutement
26 rue Saint Sébastien
13006 MARSEILLE
recrutement@ari.asso.fr

* Avec impérativement les documents suivants : lettre de motivation et CV